

Les Mouettes blanches ont pris leur envol

IMMOBILIER Cet ensemble gracieux de trois petits bâtiments, situés en bordure de l'Adour, accueille désormais 45 familles en accession sociale à la propriété ou en locatif social

FÉLIX DUFOUR

Si les promoteurs immobiliers, dont on connaît l'appétence pour Anglet, avaient été témoins, du point de vue qu'offrent sur l'Adour quelques terrasses de la résidence Les Mouettes blanches, ils auraient ressenti des aigreurs d'estomac. Estomaqués, ont été, en effet, en milieu de semaine, les témoins de l'inauguration de ces trois petits immeubles ovoïdes et immaculés, installés sur d'anciens terrains d'ERDF, dont les façades des préfabriqués servaient d'exutoire aux amateurs de tags.

Bien vivre ensemble

L'inauguration s'est déroulée sous la conduite du président du Comité ouvrier du logement (COL), maître d'œuvre, Bertrand Bourrus; et du maire d'Anglet, Claude Olive, accompagnés d'Imed Robbana, directeur général du promoteur constructeur, de l'architecte Philippe Rabier, du cabinet Rabier/ Gaertner/ Huber, mais aussi d'élus et de nouveaux résidents.

Après avoir visité un appartement fort coquet et clair, le président du COL a rappelé les négociations qui ont accompagné cette réalisation, effectuée à cheval sur deux mandatures, la dernière rabaisant d'un étage, l'ouvrage, initialement prévu sur quatre niveaux. Le toit de chaque bâtiment est constitué d'une vaste terrasse avec un coin lavabo et une jardinière de plantes aromatiques que les occupants de chaque bloc pourront partager. « Ce sera un lieu de convivialité, a précisé l'un des architectes, car nous avons aussi le souci du bien vivre ensemble. » Le temps semble loin, où ce projet,



Le ruban traditionnel a été coupé au pied de la résidence les Mouettes blanches. PHOTO F. D.

dont la première pierre a été posée il y a deux ans, irritait le voisinage. Un pacte a été conclu en associant les riverains à l'environnement de ces Mouettes, devenues rieuses.

Ville jardin

45 familles se sont installées dans ces nouveaux lieux fort convoités - il suffit de traverser la route pour se trouver sur la piste cyclable -, 30 d'entre elles en accession à la propriété sur deux immeubles et 15 en locatifs dans le troisième. « Je tiens à souligner que les trois bâtiments ont été conçus de la même manière, que ce soit ceux destinés à l'accession sociale à la propriété ou celui dévolu au locatif social », a expliqué le maire. Il a également rappelé son

credo au-delà de l'architecture des Mouettes blanches : « Cette résidence prouve notre volonté farouche de conserver à Anglet son visage de ville jardin, où la qualité de vie s'accompagne d'une vision à long terme de la maîtrise du développement. Je rappelle que le projet de notre ville propose une évolution urbaine maîtrisée, qui privilégie le cadre et la qualité de vie pour tous. Ainsi, le premier acte de notre mandature fut la modification du Plan local d'urbanisme en 2015 afin d'organiser la croissance urbaine de notre ville en promouvant un urbanisme à taille humaine où les concitoyens puissent vivre dans une ville à taille humaine, aérée où l'on protège l'espace. »

Cette réalisation a été effectuée sur un terrain de 5 123 m² de l'avenue de Montbrun, qui appartenait à ERDF, pour 750 000 euros - pas forcément donné ce qui ne surprendra personne à Anglet - et pour une superficie de 2 615 m² habitables. Pour information, dans le secteur locatif, les loyers varient de 256,66 € pour un T1 plus à 593,08 € pour un T4 plus, et en prix de vente, pour un T4, de 187 000 euros à 218 000 euros.

Cerise sur le gâteau, dans son souci de créer un lien au sein de la résidence, le COL a prévu d'installer une plancha sur la terrasse pour que les occupants partagent un barbecue. Les Mouettes blanches ont bien joyeusement pris leur envol.